HM FORMATION

Programme de formation

Le BIM pour la Maîtrise d'ouvrage

Durée : 14h

Objectifs :

- Identifier les bénéfices du BIM pour votre organisation et anticiper les points de vigilance
- Définir les étapes de la mise en place du BIM au sein de votre entité
- Auditer et réorganiser ses propres services pour exploiter au mieux le BIM pour la gestion de son patrimoine
- Définir les documents méthodologiques à mettre en œuvre
- Identifier et coordonner les acteurs BIM internes et externes
- Identifier les outils nécessaires au déploiement du BIM
- Sélectionner et organiser ses prestataires

Pré-requis : Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone

Public :

- Maîtres d'ouvrages public et privé
- Directions immobilières, promoteurs immobiliers
- Collectivités territoriales et bailleurs sociaux
- Entreprises de maintenance et d'exploitation
- BIM manager, facilities manager
- Directeurs SI, études, innovation, RH

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :

Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI. En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

Dans le cas d'une formation sur site client / apprenant un entretien sera effectué par nos services afin de vérifier l'adéquation des moyens techniques avec la formation.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Apports théoriques cas pratiques et études de cas / projets
Support stagiaire

Modalités d'évaluation des connaissances ou d'appréciation des résultats de l'action de formation : Exercices pratiques complété par une auto-évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Questionnaire d'appréciation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Contenu détaillé de la formation :

Les enjeux du BIM pour la maîtrise d'ouvrage

- Les fondamentaux du BIM
  - Définition du BIM
  - Contexte et émergence du BIM
  - Le BIM dans le monde
  - Le BIM en France
- Les concepts du BIM
  - Les niveaux de maturité
  - Les dimensions du BIM
  - Les niveaux de détail
  - Les niveaux d'information
  - Le processus collaboratif

- La normalisation du BIM
  - L'OPEN BIM
  - Les formats interopérables
  - Les quatre pilier de la normalisation
  - La norme 19650

- Les aspects juridiques et contractuels liés au contexte BIM
  - La commande Public
  - Propriétés intellectuelles
  - Les garanties légales

- Les enjeux financier du BIM
  - Le coût du BIM
  - Les ROI potentiels

Initier une démarche BIM

- La Démarche
  - La méthodologie
  - Identifier les options
  - Identifier les impacts
  - L'étude d'opportunité

- Les documents structurant une démarche BIM
  - Les acteurs, leurs rôles et responsabilités
  - La charte BIM
  - Le cahier des charges
  - La convention
  - Le protocole
  - Les documents complémentaires

- Le processus collaboratif
  - Comprendre le rôle des différents acteurs

- Les revues de projet
- L'environnement commun de données
- Les différents types de plateformes collaboratives
- Choisir et manipuler une plateforme collaborative

La maquette numérique

- Les bases de la modélisation
  - Les logiciels de modélisation
  - Les règles de modélisation
  - Les règles de nommage et de codification
  - Les documents associés et le documents liés
  - La gestion des paramètres et attributs

- Les viewers BIM
  - Les différents types de viewers
  - Choisir son viewer
  - Manipuler ses maquettes numériques

- Vérifier l'application des attendus du marché
  - La qualité des maquettes numériques
  - Le respect des cas d'usages
  - Le DOE Tel que construit
  - La réception du DOE Numérique

Sanction de la formation / Validation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)